



CDEN du 12 Avril 2019

Déclaration de la FCPE GIRONDE

Monsieur le DASEN, Monsieur le Vice-Président, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs,

Le projet de loi « pour l'école de la confiance » tend à susciter méfiances, réserves, rejets !

Les lois sur l'école marquent le devenir de l'institution; reste à se demander si ce projet de loi n'est pas synonyme d'une école plus inégalitaire.

Comme le rappelle le CNAL en abaissant l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, le gouvernement fait un cadeau de 150 millions d'euros pour les écoles privées avec l'argent des collectivités locales. Cette mesure positive pour la scolarisation de tous les enfants, entraîne le financement des écoles maternelles privées. Les mairies ont l'obligation de financer les écoles privées de leur territoire. Cette décision inédite aura de lourdes conséquences sur l'équilibre du système éducatif.

La FCPE est également réservée à propos de la création d'un nouveau type d'établissement : l'établissement public des savoirs fondamentaux (association d'un collège et des écoles de son secteur au sein d'une nouvelle structure administrative). Ce nouvel article fige une organisation qui peut concerner l'ensemble des collèges et écoles, et ainsi transformer l'architecture de notre système scolaire. Cette création est purement administrative et n'aborde pas l'aspect pédagogique. Cette transformation s'impose sans concertation ! Des expérimentations de l'école du socle sont en cours dans les territoires, or elles n'ont pas fait l'objet d'évaluations.

Cette création amène à beaucoup de questions et d'inquiétudes comme l'a souligné la FCPE lors du dernier Conseil supérieur de l'éducation.

Le collège et les écoles concernés sont-ils dissous dans la nouvelle structure ? Les accueils périscolaires, la restauration pour les enfants de maternelle et d'élémentaire relèveront-ils de cette nouvelle structure ? Qui assurera la relation avec les familles, les collectivités et les partenaires sur chacun des sites ? Qui veillera à la sécurité au quotidien ? Sous quelle autorité seront placés les ATSEM ? Quelle taille maximum pour un établissement public des savoirs fondamentaux ? Quels temps de transport pour les élèves, notamment les plus jeunes ? La formation des enseignants répondra-t-elle aux besoins des enfants, des familles ? ...

Les parents d'élèves entendent tout et son contraire sur ce nouvel établissement. Aussi, quel sera le statut des directeurs et directrices d'école ? Quelle gouvernance auront ces nouveaux établissements publics ? Comment se fera la liaison école-collège ? Qui fera le lien avec les parents ? Les écoles bénéficieront-elles enfin d'une personnalité morale propre ? Quid de la mutualisation inévitable des moyens, humains, financiers et en termes de bâti ? Quels seront les liens hiérarchiques entre ces nouveaux directeurs d'établissements et les équipes enseignantes ? Enfin, quel sera le périmètre de recrutement de ces futures cités scolaires ? Comment les jeunes enfants pourront-ils s'y rendre ?

Les parents d'élèves que nous représentons sont inquiets de la généralisation des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Nous pensons qu'un bilan des pôles expérimentaux déjà existants mériterait d'être davantage partagé pour mieux comprendre la raison de leur généralisation.

Encore une année passée et les parents d'élèves ont l'impression que rien, ou si peu, n'est fait pour améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap. Verra-t-on enfin un plan massif dans ce domaine, susceptible d'impulser une véritable politique d'inclusion de tous les enfants dans le système scolaire ? Nous nous interrogeons sur les nouvelles propositions ministérielles, vont-elles permettre une meilleure inclusion de tous les élèves et prendront-elles mieux en compte certaines affections, comme celle des enfants « DYS » ?

Enfin, quels sont les éléments dans la nouvelle loi qui permettront une prise en charge individualisée des jeunes rencontrant des difficultés, comment améliorer leur scolarisation dans des classes déjà surchargées et avec des « AESH » difficiles à recruter ?

Les PIAL permettront-ils d'accélérer les procédures d'accompagnement des enfants relevant de la MDPH? Le nouveau dispositif aura-t-il un caractère d'expertise et d'obligation pour les familles comme le permettait la MDPH ?

Nous sommes également inquiets par rapport à la possibilité introduite dans ce projet de loi de faire intervenir des assistants d'éducation (AED) sur des périodes d'enseignement. Nous craignons que cela ne soit pas une mesure masquant la problématique des remplacements et du recrutement des enseignants. Cette mesure est incompréhensible pour les parents qui voient ainsi arriver des personnels insuffisamment qualifiés, car n'ayant ni encore passé de concours national de recrutement, ni suivi de formation d'enseignant. Cœ

Les parents s'interrogent sur cette mesure qui mettra face à leurs enfants des jeunes enseignants non qualifiés et non formés, embauchés sous un statut précaire. Pourquoi ne pas plutôt favoriser le recrutement et la formation d'enseignants à part entière ?

Les parents d'élèves, comme vous pouvez le constater s'interrogent beaucoup et sont dans l'attente de réponses précises et factuelles.

Il y a eu le 30 mars le 4 avril, il y aura le 9 mai. Les syndicats enseignants, les parents se mobilisent, les personnels également. La FCPE soutient et participe à ces manifestations. Mais aussi, partout en France, les parents, la communauté éducative, se mobilise, spontanément ou de façon organisée. Il y a des écoles mortes, des écoles en deuil, des nuits des écoles, des occupations d'école, des sittings...La FCPE appelle à continuer et renforcer cette mobilisation, a des prises d'initiatives pour que enfants, jeunes, parents, professionnels de l'éducation échangent sur l'Education, les politiques éducatives, l'Ecole.

Redonner confiance aux parents, c'est notamment répondre à la problématique des enseignants non remplacés, c'est rendre effective l'inclusion, c'est lutter contre les inégalités des territoires, les inégalités scolaires, les classes surchargées ...

Nous vous remercions Mesdames et Messieurs pour votre attention.